



Lycée Antoine
5, rue de Longvic
21300 CHENOVE
Tel 03.80.52.23.23
0211356k@ac-dijon.fr

Informations à destination des familles (Règlement Général sur la Protection des Données)

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le chef d'établissement s'engage à respecter votre vie privée en protégeant les données à caractère personnel vous concernant, vous et votre enfant, collectées et traitées afin d'assurer l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Engagement de l'établissement

La protection de votre vie privée et de celle de votre enfant est, pour nous, d'une importance capitale. Nous traitons vos données en conformité avec toutes les lois applicables concernant la protection des données et de la vie privée, notamment le RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25 mai 2018. Nous vous expliquons ci-dessous comment nous collectons, utilisons et conservons vos données et quels sont vos droits.

Finalités des données à caractère personnel collectées

Les données à caractère personnel des élèves et de leurs parents sont nécessaires à la gestion administrative du service public de l'éducation, aux usages pédagogiques et au suivi de la scolarité et de la santé des élèves inscrits dans l'établissement.

Utilisation et destination des données personnelles collectées

Les informations recueillies sont limitées aux données nécessaires au suivi de la scolarité des élèves, leur formation et à l'exécution de notre mission d'enseignement.

Les destinataires des données à caractère personnel sont :

Pour le suivi de la scolarité et la santé : les agents habilités au sein des différents services composant l'établissement en raison de leurs fonctions (administration, vie scolaire, enseignants, entreprises, service social et médical)

Pour les aides à la scolarité et la gestion des infrastructures informatiques (équipements pédagogiques individuels, dispositifs d'aide aux familles, accès aux ressources informatiques de l'établissement) : les agents habilités au sein du Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté, du rectorat de Dijon et de la DSDEN58.

Sécurité des données

Pour le suivi de la scolarité et la santé : sécurité assurée en interne au sein de l'établissement.

Pour les aides à la scolarité et la gestion des infrastructures informatiques : le rectorat centralise les données concernées sur un serveur dédié à partir duquel la Région télécharge, les seules informations nécessaires pour assurer les finalités précisées précédemment.

Durée de conservation et archivage des données

Pour le suivi de la scolarité et la santé : l'ensemble des informations recueillies sont conservées pendant la durée de présence de l'élève dans un cycle d'enseignement. Ensuite, les délais de conservation et d'archivage réglementaires sont respectés avant destruction des données personnelles.

Pour les aides à la scolarité et la gestion des infrastructures informatiques : la Région Bourgogne Franche-Comté conserve les données nécessaires à cette finalité pendant deux ans.

Droits des parents et des élèves

Vous disposez de droits suivants par rapport aux données que nous avons récoltées à votre sujet et au sujet de votre enfant :

- Droit d'information
- Droit d'accès aux données
- Droit de rectification des données
- Droit à la suppression des données
- Droit à la restriction des données
- Droit à la portabilité des données
- Droit d'opposition à un traitement de données et ce en motivant spécifiquement votre demande, tenant compte que le responsable de traitement peut démontrer qu'il existe des motifs légitimes et impérieux qui justifient le traitement contesté et ce bien évidemment en conformité avec le RGPD.

Pour exercer ces droits, il vous suffit d'adresser un courriel ou un courrier à l'établissement 0211356k@ac-dijon.fr ou au délégué à la protection des données de l'académie de Dijon dpd@ac-dijon.fr dans lequel vous mentionnez précisément l'objet de votre demande.